

Numéro 036

Janvier 2016



Bulletin de liaison des Archers de Guyancourt

Le Tranche Fil

Le mot du Président

Janvier 2016, une nouvelle année commence, pleine d'espoir : Espoir de santé avant tout, mais aussi, Espoir de Paix, Espoir de Réussite.

Espoir de Santé, c'est bien ce que chacun a de plus précieux, espoir de Paix, 2015 a trop été marquée par l'horreur, espoir de Réussite, malgré la volonté de certains, il faut continuer à avancer !

Et c'est bien le mot d'ordre aux Archers de Guyancourt : Avancer !

L'équipe dirigeante en place, épaulée par quelques « fidèles de la Compagnie », s'y emploie sans ménagement car le programme qui nous attend est fourni.

Samedi 23 janvier, ce sera la Saint Sébastien. Vous trouverez tous les détails ci-après, en complément de l'invitation déjà reçue.

Puis, les 13 et 14 février, nous accueillerons, pour la seconde année consécutive, le championnat régional jeune en salle. C'est une grosse manifestation pour nous, mais aussi pour la Ligue d'Ile de France et, il faut bien l'avouer, ne soyons pas mesquins, Jean-Baptiste et moi, n'étions pas peu fier quand le Président de la Ligue nous

demandait l'an passé si, vu la satisfaction unanime après l'édition 2015, nous étions de nouveau partant pour février 2016 !

Mi-mars, nous accueillerons une étape de la compétition des enfants de l'école de tir à l'arc « Les 1200 flèches ». Suivront le challenge des lacs (Compétition ludique, avec les compagnies de la ville nouvelle, réservée aux débutants), le week-end d'entraînement extérieur, dispensé par un ancien Numéro UN mondial ...

Je m'arrêterai là tant la liste des festivités est encore longue pour nous mener à la période estivale.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe en place poursuit l'objectif fixé il y a 7 ans maintenant : chacun doit trouver aux Archers de Guyancourt ce qu'il vient chercher, que l'on soit débutant, compétiteur, ou « simple » pratiquant !

Au nom du Comité Directeur et des membres associés, je vous souhaite une Très Bonne Année 2016.

A bientôt sur notre pas de tir.

Dominique



Valentin Ripaux gagne le tournoi de Nîmes en JHC

Le **tournoi international de Nîmes** est la 3ème étape (sur 4) de la coupe du monde de tir en salle. **Valentin Ripaux** s'est à nouveau distingué en remportant le tournoi dans la catégorie Junior Homme Recurve.

En demi-finale, contre le second des qualifications, l'espagnol Enrique Cavanillas Puga, il a remporté son match 7 à 3. Et enfin, en finale, contre le premier des qualifications, le slovène Gasper Strajhar, Valentin s'est imposé sur le score sans appel de 6 à 0.

Valentin Ripaux, du club de Conflans Sainte Honorine, a participé à notre concours annuel, a fini 1^{er} de sa catégorie et a remporté les finales CLASSIQUE Homme (toutes catégories confondues).

Saint Sébastien

Le martyre de Saint Sébastien est un des thèmes les plus dominants et persistants de l'art religieux de la civilisation occidentale. Cette scène si souvent reproduite, montrant Saint Sébastien percé de flèches, est basée sur la légende de sa vie et de sa mort pendant le règne de l'empereur romain Dioclétien. C'est l'association symbolique des flèches avec la grande peste du Moyen Age et de la renaissance qui identifie Saint Sébastien comme patron des victimes de la peste. Après quatre siècles d'épidémies cycliques, la peste disparut du continent européen, mais l'image de Saint Sébastien continua à inspirer les artistes jusqu'à la fin du XIXème siècle.

Saint Sébastien naît aux alentours de l'année 260 à Narbonne, d'un noble du pays et d'une dame de Milan, tous deux fervents chrétiens. Peu après, les parents de Sébastien s'installent à Milan où est donc élevé celui-ci.

Lorsqu'il atteint l'âge adulte, la 9ème persécution envers les chrétiens éclate à Rome. C'est donc vers Rome que se dirige Sébastien afin de mettre sa foi à l'épreuve.

Bien que n'ayant aucune attirance pour le métier des armes, il s'engage dans l'armée afin d'avoir les mouvements plus libres et des entrées faciles, ce qui lui permet de venir plus aisément en aide aux chrétiens martyrisés.

Dans le même temps, il est remarqué par l'empereur Dioclétien qui le prend en amitié et le nomme capitaine d'un détachement de sa garde.

La foi profonde de Sébastien lui permet de réaliser plusieurs guérisons miraculeuses : Zoé, femme de Nicostrate, était muette depuis 6 ans ; l'application de la Croix sur les lèvres lui rend la parole ; Chromace, préfet de Rome, souffrait des atteintes de la goutte ; Sébastien le guérit et le baptise, lui et toute sa famille. Environ 1400 soldats suivent alors son exemple.

En 288, Dioclétien lui reproche sa conduite et tente de le persuader d'abjurer sa foi, Sébastien refuse. Dioclétien ordonne alors aux soldats Mauritaniens - habiles à l'Arc - qu'il commandait de se saisir de lui et de le mettre à mort. Il est alors lié à un arbre (ou une colonne) et ses archers lui tirent dessus puis le laissent pour mort. C'est alors qu'une femme du nom d'Irène, veuve du saint martyr Catule, venant pour donner une sépulture à saint Sébastien, s'aperçoit qu'il respire ; il est vivant ! (Certains pensent que ses hommes, en raison de l'affection qu'ils avaient pour lui, évitèrent soigneusement de toucher un organe vital).

Transporté chez Irène, celui-ci guérit promptement et se rend devant l'empereur afin de lui reprocher sa conduite et son incroyance. Celui-ci le fait alors assommer à coup de massue et ordonne que l'on jette son corps dans les égouts de Rome, cela se passe le 20 janvier. Mais une chrétienne du nom de Lucine le trouve et le fait enterrer, une église sera construite sur son tombeau.

Le culte de saint Sébastien

Initialement, saint Sébastien était un saint fondateur ; c'est au 7ème siècle qu'il devient un saint guérisseur ; en 680, il est invoqué pour délivrer Rome d'une grande peste et garde un rôle protecteur au moyen-âge ; au 14ème siècle, plus du tiers de la population disparaît à cause d'une grande épidémie de peste noire.

Saint Sébastien est le patron des archers et en 825, sous le règne de Charles le Chauve, le Pape Eugène II confie aux archers le transfert des reliques du saint dans l'abbaye royale de saint Médard, à Soissons.

Saint Sébastien est également le patron des marchands de ferraille et des confréries de charité.



Saint Sébastien et le Tir A l'Arc

Dans les compagnies de tir à l'arc respectueuses des traditions, saint Sébastien se trouve présent de façon quasi - quotidienne ; par exemple, dans certaines compagnies se trouve un " tronc de saint Sébastien " où chaque archer condamné à une amende pour des motifs tels que proférer des grossièretés sur le pas de tir, ne pas saluer avant de lancer sa première flèche ou oublier un objet quelconque dans les locaux de la compagnie verse la somme correspondante à son amende.

Un événement où saint Sébastien est également très présent est le Tir du Roy. Ce tir est un concours annuel interne à chaque compagnie où les participants tirent chacun leur tour sur un oiseau en bois appelé Papegay ou Papegault et placé soit sur une

perche d'une trentaine de mètres de haut, soit sur une cible à une distance de 50 mètres. L'ordre de tir est fixé de la façon suivante : tire en premier le Roy de l'année précédente, qui a confectionné l'oiseau dont on va se servir ; les autres étant placés par tirage au sort.

La première personne à atteindre l'oiseau est déclarée Roy ou Reine de l'année, à condition que l'oiseau soit bien marqué, ce que va immédiatement vérifier le capitaine ou un autre officier alors que l'archer reste au pas de tir. Si le coup est déclaré valable, tout le monde retourne à la maison des archers, là le nouveau Roy de la compagnie reçoit une écharpe rouge et une timbale en argent, tous deux portant la mention " Roy xxxx " (où xxxx représente l'année où se déroule ce tir), en lui remettant ces objets, le capitaine tient le discours que voici (plus ou moins modifié) :

"Silence et chapeau bas."

"Au nom de saint Sébastien,"

"Martyr du jeu de l'arc,"

"Ce jeu noble et si franc"

"Auquel il n'y a aucune tromperie"

"Sire ! Vous qui avez mis le coup du Roy,"

"Voici le prix, je vous le présente."

"Un genou en terre vous mettez."

"Et chacun avec moi va crier :"

"Vive le Roy !"

"Ce verre de vin, je vous le donne"

"Et, de crainte que vous soyez empoisonné,"

"Je vais y goûter le premier,"

"Et criez avec moi :"

"Vive le Roy !"

Ensuite, le Roy prend possession des cadeaux que chacun avait apportés mais laisse le sien qu'il remettra en jeu pour le Prix du Roy dans un concours dont il déterminera les modalités. Le nouveau Roy peut alors participer au tir du Roy départemental et même national, ce dernier se déroulant tous les ans en

Picardie à Vic sur Aisne.

Le Roy a le privilège d'être le seul à pouvoir passer sous la porte du Roy pour entrer sur le terrain de tir, il participe aux réunions du bureau de la compagnie avec voix consultative, s'il n'est pas déjà membre du dit bureau. En revanche, les amendes s'appliquant à lui sont triplées.

Si une même personne décroche le titre de Roy trois années consécutives, elle est alors nommée Empereur, se voit remettre une écharpe verte, et gardera le titre toute sa vie, ainsi que ses prérogatives, qui sont les mêmes que celle du Roy.

La fête de saint Sébastien

Tous les ans, aux alentours du 20 janvier, les compagnies de tir à l'arc fêtent la saint Sébastien.

Les chevaliers de saint Sébastien

Les compagnies d'arc, qui jouèrent un rôle important dans la lutte contre l'envahisseur anglais, furent très nombreuses en Picardie, Champagne et dans le Nord, et toujours doublées de confréries religieuses très respectées ; plusieurs Rois de France en furent membres : Henri II, François II, Charles IX, ... Leur importance décrut peu à peu pour disparaître à la révolution, les compagnies étant dissoutes en 1790. Néanmoins celles-ci renaquirent une fois les événements calmés. Quant à la confrérie de saint Sébastien, si tous les tireurs du début de ce siècle en faisaient partie, seuls quelques tireurs peuvent aujourd'hui se targuer du titre de chevalier de saint Sébastien, un tireur n'étant admis que s'il fait preuve de qualités importantes de probité et de courtoisie.

Ndlr : vous trouverez sans doute quelques différences avec nos pratiques au sein de notre Compagnie

Notre concours, les avants

Ça y est, notre concours annuel du mois de Décembre est maintenant derrière nous.

Mais derrière cette manifestation, qui a cette année encore connue un grand succès avec notamment la participation d'archers de niveau mondial, se cachent une planification et une organisation rigoureuses qui sont nécessaires pour que tout se déroule de façon apparemment facile. D'ailleurs, afin que tout se passe au mieux, les différentes tâches sont réparties entre toutes les bonnes volontés, soit à l'intérieur du bureau, soit à l'extérieur.

Petit retour sur les différentes étapes qui ont conduit à ce succès.

Tout commence 3 mois avant, avec la réservation de la date de notre concours auprès du CDY (Comité Départemental des Yvelines).

Puis il faut réserver le gymnase auprès de la mairie et demander les autorisations administratives nécessaires.

En parallèle, la chasse aux sponsors est ouverte afin d'obtenir de leur part une participation financière pour l'achat des récompenses : sont notamment sollicités la ville, la Communauté d'agglomération de la Ville Nouvelle, le Conseil Général...

Nous sommes maintenant à 2 mois du concours, et il faut s'occuper à ce moment des aspects directement liés au déroulement du concours :

Écriture et envoi du mandat pour diffusion auprès des différents clubs, afin d'obtenir le maximum de participants

Réservation des chronotirs et des scoreurs auprès de l'ASQY et du CDY

Commande du matériel spécifique au concours : achat des plaques de stramit à poser sur chaque cible, réservation des cibles (chevalets et egertons) auprès du CDY, réservation du mobilier annexe auprès de la mairie : tables, chaises, barrières, plaques de moquette, plantes vertes pour la décoration (c'est important également !!), achat des blasons dont nous avons fait une grosse consommation cette année « grâce » à la précision des compétiteurs,...

Vérification du matériel appartenant au club et qui devra fonctionner sans incident tout au long de ces 2 jours de concours. Le matériel électrique (feux et câbles) fait notamment l'objet d'une attention particulière, car ils sont bien sûr primordiaux pour le bon déroulement des tirs.

Plus qu'un mois avant la date fatidique !

Nous passons maintenant aux dernières étapes de notre préparation marathon avec les aspects liés au calcul et à la publication des résultats (tout le monde est toujours pressé de connaître son classement, notamment en vue des qualifications pour les duels!!), à l'organisation et la préparation de la buvette, sans qui il n'y aurait pas de concours réussi, à la publicité interne au club via les entraîneurs pour « recruter » les bénévoles qui nous aideront tout au long de cette manifestation.

Nous recevons également ou nous allons chercher les différents matériels commandés qu'il faudra stocker jusqu'à la date du concours.

Jusqu'à une semaine du concours nous recevons les inscriptions des archers, ce qui nous permet d'organiser les pas de tir des différents départs sur les 2 jours de la compétition et d'estimer au mieux les achats liés à la buvette.

Tout au long de cette préparation, le bureau se sera réuni tous les mois, sans compter les très nombreux rendez vous des membres associés et des volontaires en charge des différents postes.

Bien évidemment, les tous derniers jours sont les plus intenses, avec tout particulièrement le vendredi soir précédent le concours : au cours de cette soirée toutes les bonnes volontés sont mises à contribution pour installer l'ensemble du pas de tir, effectuer la mise en place du matériel électrique, la pose de la moquette, le tracé des lignes, la signalétique, l'installation de la buvette,...

Chacun de ceux ayant participé à cette mise en place aura pu mesurer l'importance de ces différentes tâches où chacun peut trouver une place correspondant à ses goûts et à ses compétences. Mais c'est aussi un formidable moment convivial où nous travaillons tous de concert dans un seul but, et où chacun peut apprendre des autres dans une ambiance détendue et amicale.

Merci donc à toutes les bonnes volontés qui se sont proposées pour l'organisation de ce concours : archers, parents, conjoints, amis, ... La contribution de tous a permis la réussite de cet événement important pour la renommée de notre club. Rendez vous maintenant pour le tir de la Saint Sébastien !!!



Bruno

Chez Jean-Baptiste Bourgain
43, rue de Paris
78470 Saint Rémy les Chebreuses

Tel : (06) 62 08 74 21

Mail : president@archers-guyancourt.fr



Maquette et rédaction :
Lionel Theillaumas

Avec la participation de toutes les bonnes volontés

vous pouvez retrouver
les numéros précédents
du Tranche Fil sur
notre site.
archers-guyancourt.fr

Formation d'assistant entraîneur

L'encadrement de séances de tir à l'arc dans les clubs est généralement confié à des entraîneurs diplômés. Ces derniers sont formés et compétents pour faire progresser les archers. La finalité de l'action de l'entraîneur est l'atteinte par ses archers de leurs objectifs compétitifs.

La Fédération Française de Tir à l'Arc organise l'offre de formation sur le plan national. Cette dernière est déclinée localement par les comités régionaux et principalement les Conseillers Techniques Régionaux (CTR).

- La formation d'Assistant Entraîneur, non diplômante, à
- a pour objectif d'apporter des compétences sur l'accueil, la gestion de la sécurité et du matériel d'apprentissage en club.
- La formation Entraîneur 1 permet d'enseigner le tir à l'arc à des débutants.
- L'Entraîneur 2 permet aux archers de se réaliser en compétition.

Si vous souhaitez vous former, vous pouvez contacter le CTR de votre région.

L'encadrement de manière professionnelle (contre rémunération) ne peut se faire qu'en possession de certains diplômes reconnus par l'État, notamment le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (DEJEPS). Pour mieux répondre aux besoins des clubs, la FFTA travaille à la création d'une nouvelle formation d'Entraîneur professionnel (le CQP Technicien Sportif). Celle-ci sera opérationnelle en 2017.

[Lire l'article publié dans le magazine fédéral :](http://ffta.us9.list-manage.com/track/click?u=fae93f29d0a451b3f38fb9f2a&id=01bfc9862c&e=132ab050c5)

<http://ffta.us9.list-manage.com/track/click?u=fae93f29d0a451b3f38fb9f2a&id=01bfc9862c&e=132ab050c5>

Ndlr : cette formation est déjà fonctionnelle dans notre département des Yvelines

Classement départemental des archers de Guyancourt

Etat	Ligue	France	Nom	Club/Cie	Arme	S1	S2	S3	Moyenne
Pré_inscrit(e)	1	1	SIMERAY TAO	GUYANCOURT ARCHERS	CL	529	528	523	526
Pré_inscrit(e)	4	4	NGUYEN STEPHANIE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	518	507	506	510
Pré_inscrit(e)	4	4	MASVIGNER ELODIE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	486	474	462	474
Pré_inscrit(e)	5	5	BEGUE ROBERT	GUYANCOURT ARCHERS	CO	556	555	542	551
	6	6	MOSNIER LEO	GUYANCOURT ARCHERS	CL	478	477	462	472
Pré_inscrit(e)	7	7	MASVIGNER JULIE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	397	344	340	360
Pré_inscrit(e)	10	10	MASVIGNER VIRGINIE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	498	497	497	497
	13	13	VLCSEK BEATRICE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	455	441	425	440
	17	17	NALLET WILLY	GUYANCOURT ARCHERS	BB	310	0	0	103
Pré_inscrit(e)	20	20	DUHAMEL FLORENCE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	475	457	429	453
	20	20	LECUTIEZ MAURICE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	487	465	450	467
	25	25	BEAURIN DOMINIQUE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	492	482	473	482
	28	28	DUHAMEL NICOLAS	GUYANCOURT ARCHERS	CL	512	490	473	491
	30	30	BERY DAMIEN	GUYANCOURT ARCHERS	CO	527	0	0	175
Pré_inscrit(e)	30	30	BERY DAMIEN	GUYANCOURT ARCHERS	CL	505	489	476	490
	31	31	LEMAIRE BRUNO	GUYANCOURT ARCHERS	CL	478	464	459	467
	34	34	DELION STEPHANE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	488	468	466	474
	37	37	MATHIEU JEAN MICHEL	GUYANCOURT ARCHERS	CL	428	418	0	282
	38	38	MOSNIER MICHEL	GUYANCOURT ARCHERS	CL	432	428	419	426
	38	38	BEAURIN HELENE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	469	0	0	156
	63	63	VICO CLAUDE	GUYANCOURT ARCHERS	CL	462	0	0	154
	67	67	BEAURIN GAEL	GUYANCOURT ARCHERS	CL	518	0	0	172
	80	80	FISSIER PASCAL	GUYANCOURT ARCHERS	CL	458	0	0	152